

Prochain Conseil

12 novembre 2015 à 20h30

*A la sainte Catherine, tout bois prend racine.*

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 16 du 15 octobre 2015

**L**e conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Jean Louis VIGNON. À l'ordre du jour, le renouvellement de la convention RASED, la mise en place d'un plan communal de sauvegarde, le groupement de commandes avec la CCPLD, les structures « petite enfance », la levée d'hypothèque pour intégration à la voirie communale, les embauches pour l'école.

Messieurs Julien POUPON, Yvan BRISHOUAL, Bernard CORNEC et madame Marie-Pierre GEULIN-LOVENBRUCK, excusés, ont donné pouvoir respectivement à Jean-Louis VIGNON, Hervé LE MENS, Georges JÉZÉQUEL et Fabienne SIMON.

### I RENOUELEMENT CONVENTION RASED

La commune renouvelle la convention, d'une durée de 3 ans, avec le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) de la circonscription de Landerneau. Le coût par élève est de 1,36 €, ce qui fait environ 270 € annuels pour la commune et sert à couvrir essentiellement les dépenses de fonctionnement. Le RASED comprend 2 enseignants spécialisés et 2 psychologues scolaires qui peuvent intervenir à la demande des enseignants ou des parents d'élèves sur les 22 communes adhérentes.

### II MISE EN PLACE D'UN PCS

Le maire, Jean-Louis Vignon, informe les élus de l'obligation de la mise en place d'un Plan communal de sauvegarde (PCS) qui doit regrouper l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à la protection de la population (organisation des secours en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires).

### III GROUPEMENT DE COMMANDES

Le conseil a voté le groupement de commandes avec la Communauté de communes pour la vérification des matériels et systèmes de protection et pour les vérifications périodiques réglementaires des installations communales.

### IV INTÉGRATION VOIRIE

Le 17 octobre 2013, le conseil avait voté l'intégration à la voirie communale de l'allée des Primevères. Mais une partie de cette voirie est grevée d'une hypothèque. Après exposé des faits, le conseil autorise le maire à accomplir les formalités de purge d'hypothèque sur cette parcelle de voirie, conformément à l'article R2241-5 du CGCT.

### V EN BREF

Embauches école : suite au départ d'un personnel embauché en CAE et à la fin d'un contrat de CAE, 2 agents ont été recrutés, 1 en CAE et 1 en contrat d'avenir.

Structures petite enfance : Pascale CORRE-DIVERRES a présenté au conseil le bilan fonctionnel des structures « petite enfance » : les Mésanges (structure associative), Dip ha Doup et les Marmouzig (crèches communales), ainsi que des propositions pour améliorer les taux de remplissage qui sont actuellement autour de 75 % en moyenne.

Projet Garderie – Bibliothèque : la commission d'appel d'offres a retenu 5 architectes pour présenter leur version du projet (moyens mis en œuvre, suivi, délais de réalisation..).

Subvention : le conseil accorde une avance sur subvention de 500 € au Comité d'animation pour couvrir les frais de préparation du char.

Skate Park : Hervé LE MENS présente les modules prévus avec le budget alloué (2 lanceurs, un funbox) Les enfants du CMJ avaient récolté environ 600 € grâce à leurs activités (vente de pizzas...) qui seront investis dans l'achat d'un tremplin.

*Tous les conseils municipaux se déroulent en public.  
Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie  
ou sur le site Internet de la commune*

# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Le 20 août est née **Eva PELLO**, domiciliée 197 route d'Irvillac.  
Le 16 septembre est né **Sacha RAGUÉNÈS**, domicilié 5 Park Foen.  
Le 5 octobre est né **Ilyos GEULIN LOEVENBRUCK**, domicilié 245 route de Kerdostin.  
Le 10 octobre est née **Cassilie LE CALVEZ**, domiciliée 250 route du Four à Chauz.



### Décès

Antoine LE ROUX, décédé le 4 septembre.  
François JACOPIN, décédé le 7 septembre.  
Marie EMZIVAT épouse KERNEIS, décédée le 20 septembre.  
René BLÉAS, décédé le 16 octobre.



## QUALITÉ DE L'AIR

La pollution de l'air peut entraîner, chez des personnes sensibles, divers symptômes comme des crises d'asthmes, des irritations de la gorge, des yeux et du nez, voire une toux, une hypersécrétion nasale ou un essoufflement. Certaines personnes sont plus vulnérables ou sensibles que d'autres à la pollution de l'air du fait de leur capital santé ou de leur âge.

En Bretagne, la qualité de l'air est surveillée grâce à 17 stations de mesures réparties sur toute la région et gérée par l'association « Air Breizh » agréée par le ministère de l'environnement.

En cas d'épisode de pollution, le préfet est tenu d'informer la population et de mettre en œuvre d'éventuelles mesures pour limiter cette pollution. Pour informer rapidement les personnes fragiles et toutes celles qui le souhaitent, Air Breizh a mis en place, à la demande de l'Agence régionale de santé (ARS), un système d'information par courriel lors des pics de pollution.

Pour recevoir ces courriels, il faut s'inscrire sur le site Internet d'Air Breizh : <http://www.airbreizh.asso.fr>

Sur la droite de la page, il faut cliquer sur le champ :  **Être alerté par mail** et remplir le formulaire. Pour se désinscrire, c'est tout aussi simple : le lien est en bas de cette même page.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### SERVICE ENVIRONNEMENT

Le mercredi 11 Novembre étant férié, la collecte des recyclables sur l'ensemble du territoire de la commune sera avancée au lundi 9 novembre, entre 05h00 du matin et 20h00. Les personnes concernées sont invitées à sortir leur bac jaune la veille au soir aux endroits habituels. 

## PETITES ANNONCES

**Objets trouvés** : un doudou, une chaîne bijou, une pochette tissu.

**Recherche** un hivernage pour un camping car, tél : 06 63 05 18 10.

**Recherche** baby sitter pour garder deux garçons de 8 et 10 ans tous les mercredis après midi de 12h30 à 17h30. Tel : 02 98 21 57 21

**Recherche** personne pour amener Charlotte (classe CE2) de l'école de Saint-Urbain à Daoulas le mercredi pour 12h40. Participation aux frais.  
Alice et Philippe DAVID-BAUDRIER : 06 41 97 51 69 ou 06 09 02 25 45

## Communiqués de la Mairie

### LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600  
Fac de droit d'économie et de gestion.  
12 rue de Kergoat à Brest

**Lundi 30 novembre**

**Audition et vue chez les seniors**

Renseignements : 02 98 00 80 80

<http://www.forumsantebrest.net>

### NUMÉROS UTILES

- Police ..... 17
- Pompiers ..... 18
- Samu ..... 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin ..... 02 98 25 02 37
- Kiné ..... 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier ..... 02 98 25 07 21
- Pôle social ..... 02 98 25 84 23  
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale ..... 02 98 85 95 57  
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM ..... 02 98 25 87 26
- Taxi ..... 06 99 44 56 66
- Service assainissement collectif  
(astreinte) ..... 06 11 74 64 98



### HORAIRES MAIRIE

Lundi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mardi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mercredi : 10h00 -12h00  
Jeudi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Vendredi : 8h45 -12h00  
Samedi : 8h45 -12h00

### CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 04 nov.	Lundi 09 nov.
Mercredi 18 nov.	Mercredi 25 nov.
Mercredi 02 déc.	Mercredi 09 déc.

**EXPOSITION SOFI** Salle Ti An Holl  
Les 21 et 22 novembre de 10h00 à 19h00



# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



## ÉLECTIONS

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pour pouvoir voter en 2016, il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2015.

### ÉLECTIONS RÉGIONALES.

Après la suppression du conseiller territorial qui devait remplacer, à partir de 2014, le conseiller départemental et le conseiller régional, des élections régionales sont organisées en décembre 2015 dans le cadre des nouvelles régions redessinées par la loi du 16 janvier 2015.

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.



## REPAS DES PLUS DE 65 ANS

Samedi 17 octobre à midi se sont retrouvées 100 personnes de la commune pour le repas annuel des plus de 65 ans. Le repas était réalisé par le traiteur Michel de Landerneau ; chants, histoires et jeux étaient au rendez-vous.



## CDAS

Le Centre départemental d'action sociale de Landerneau organise le 18 novembre de 11h30 à 16h00 un temps d'échanges et de jeux au foyer St Yves - Club du menhir à Loperhet.

Au programme, un repas à partager où chacun apporte quelque chose, puis un après midi de jeux de société en salle (dominos, loto, uno, ...).

Renseignements : CDAS - 20 rue Amédée Belhomme à Landerneau - Tel : 02 98 85 95 21.



## PRÉLEVEMENT AUTOMATIQUE

Afin de payer vos factures d'eau, d'assainissement et de garderie, vous pouvez opter pour le prélèvement automatique qui est un moyen de paiement sûr et qui vous permet de régler des factures par prélèvement direct sur votre compte bancaire.

- Cette opération permet à la banque, avec votre accord, de payer votre créancier directement.

- Les principaux avantages de ce mode de paiement sont la sécurité, la régularité et la simplicité.

- Le prélèvement vous garantit que le paiement de vos factures sera effectué à la bonne date, sans retard.

- Pour mettre en place un prélèvement automatique, il vous suffit de signer une autorisation de prélèvement mise à votre disposition en mairie ou sur le site Internet et de la renvoyer accompagnés d'un Relevé d'identité bancaire (RIB).

## Infos Pratiques

### Mélessandre IVORRA

Employée en contrat d'avenir pour l'entretien des bâtiments communaux, le service de la cantine et de la garderie.



### PROPRETÉ DE L'ÉCO POINT

Des déchets en tout genre sont déposés à même le sol près de l'éco-point situé près du garage.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique constituent une infraction.

Depuis le 26 mars 2015, l'amende maximale encourue en cas d'abandon de déchets est passée de 150 € à 450 €.

### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du mardi 11 novembre aura lieu à 11h00 au monument aux morts, en présence des anciens combattants et des enfants de l'école.



Un pot de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie.

**NOUVELLE ENTREPRISE « Menuis&co »**, Frédéric Debant, auto entrepreneur, spécialisé dans les petits travaux de menuiserie, s'implante sur la commune : 4 park foen 29800 Saint Urbain.

- Réparation volet roulant, portes, ...
- Montage de meubles, cuisine aménagée.
- Pose de parquet, lambris, bardage, terrasse bois, fenêtre, placo, car port, ...
- Et bien d'autres choses.

Contact : [menuisandco@yahoo.fr](mailto:menuisandco@yahoo.fr)  
Tél : 06 07 51 51 69



*Le prochain bulletin paraîtra en décembre  
veuillez déposer vos annonces à la mairie  
(possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour  
le 15 novembre dernier délai.*

*Merci.*

## LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
<b>Du 2 au 6 novembre</b>	Salade de tomates Poisson Semoule - Ratatouille  Crème dessert vanille	Potage au butternut Sauté de bœuf Haricots verts Camembert Kiwi	Soupe à la tomate Volaille à l'ancienne Riz, Brunoise de légumes Vache qui rit Pomme Pomme	Salade d'agrumes Hachis Parmentier Salade  Ile flottante
<b>Du 9 au 13 novembre</b>	Soupe à la courgette et au Kiri Steak haché Pâtes  Salade de fruits	Terrine de campagne Aiguillettes de poulet Courgettes au soja Saint Paulin Clémentines <i>pain bio</i>	Carottes râpées Escalope de porc Frites Leerdamer Poire	Potage potimarron cantadou Poisson Gratin de légumes Tarte aux pommes

## INFOS DIVERSES

### Inscriptions École Communale

Afin d'effectuer le plus précisément possible les prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2016, les personnes désirant scolariser leur(s) enfant(s) à l'école de Saint-Urbain doivent se manifester dès que possible par téléphone au 02 98 25 02 89

ou par courriel : [ec.0290919S@ac-rennes.fr](mailto:ec.0290919S@ac-rennes.fr)

Rappel important : pour pouvoir être comptabilisé, l'enfant doit avoir 2 ans révolus au jour de la rentrée sous réserve de places disponibles.

Les enfants nés en 2013, qui n'ont pu être scolarisés en 2015-2016, seront donc prioritaires pour l'an prochain.

### Accueil petite enfance

L'Accueil Petite enfance du Pays de Daoulas propose différents modes d'accueil suivant vos attentes éducatives, pour les enfants de 0 à 3 ans.

**Collectifs** : Deux micro crèches intercommunales :  
Dip Ha Doup à Daoulas, accessible pour Saint-Urbain.  
Les Marmouzig à Loperhet.

Multi Accueil associatif : Les Mésanges à Dirinon

**Individuels** :

Des assistants maternels agréés.

La garde à domicile assurée par l'ADMR, le pôle social ou encore la Kompani.

Renseignements : le Relais parents assistants maternels à Daoulas, information et orientation pour les familles sur les différents modes d'accueil, l'embauche des assistants maternels, les prestations CAF et les professionnels (droit du travail, formation continue, accompagnement éducatif ...).

3, Rte de la Gare, Daoulas. Tél : 02 98 25 87 26

[rpam.paysdedaoulas@gmail.com](mailto:rpam.paysdedaoulas@gmail.com) ou

[www.vivreaupaysdedaoulas](http://www.vivreaupaysdedaoulas)

### Conseil d'élèves

Le premier conseil d'élèves de l'année scolaire s'est réuni sous la présidence de Sylvie Boué, enseignante, en présence de M. Vignon, maire de la commune, ainsi que de Claudine Autret, agent municipal de l'école.

Ce Conseil se compose de 10 membres, élus il y a quelques jours par leurs camarades (2 élèves par classe, du CP au CM2).

Les délégués ont rapporté au conseil les remarques et propositions des élèves de chaque classe, concernant la vie de l'école en général (classes, cour, cantine, garderie, TAP, divers).

Dans quelques semaines, le compte rendu de cette réunion sera présenté et commenté au conseil d'école. Ensuite, des réponses seront apportées aux différentes questions soulevées.

Ce conseil d'élèves et les élections qui l'ont précédé, organisées dans les règles (avec isolements, urne, bulletins de vote, carte d'électeur, listes d'émargement, selon l'âge des enfants) vont dans le sens des nouveaux programmes d'enseignement moral et civique parus au Bulletin officiel le 25 juin dernier et qui préconisent l'organisation de conseils d'élèves donnant lieu à des débats démocratiques permettant la prise de responsabilités.

Deux autres conseils suivront dans les prochains mois.





## NATURVAN

Il y avait du monde dans le bourg de Saint-Urbain, le 19 septembre. Près de 500 coureurs sont venus participer au 4<sup>e</sup> trail de la Mignonne organisé par Naturvan.

Pas de vent, pas de pluie, pas de température excessive : temps idéal pour cette manifestation.

Deux circuits avec classement étaient proposés : 12 et 26 km. Des circuits très exigeants comme en témoignaient les visages marqués des coureurs à l'arrivée, mais très appréciés. Beaucoup de sportifs ont été surpris par le dénivelé de notre petite commune et par les passages très techniques au niveau de Créach Balbé qui ont fait souffrir bon nombre d'entre eux, mais tous ont aimé l'accueil et le ravitaillement à l'arrivée.



Le seul bémol de cette journée venait d'un débalisage sauvage juste avant la course. Les coureurs se sont retrouvés sans indication de circuit et bon nombre d'entre eux se sont perdus et ont parcouru quelques kilomètres en plus. Cet acte a bien perturbé notre organisation ainsi que le déroulement de la course et le classement final. Le rubalise a été retiré et caché dans les fourrés (merci pour l'environnement), ou déplacé pour être réutilisé, sans doute pour baliser un autre itinéraire. Il y a certainement assez de place sur les sentiers de Saint-Urbain, pour que tous, coureurs, VTTistes, randonneurs et autres canassons puissent partager l'espace en toute intelligence.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour cette manifestation, aux différents sponsors qui nous ont permis d'agrémenter la grille de récompenses, aux propriétaires qui nous ont autorisé à emprunter leurs parcelles et à la municipalité pour son aide logistique.

Rendez-vous l'an prochain !

Rendez-vous l'an prochain !



## COMITE ANIMATION

Le comité d'animation organise une **soirée années 80** le 05 décembre à 20h30.

Entrée 5 €.

Pour chaque entrée, 1 € sera reversé au Téléthon. Venez dégouillés !!!

### Nouveau bureau :

Patrice MEUDEC	PRESIDENT
Yann BARBEROT	Vice président
Thomas BARROIS	Trésorier
Olivier JEGOU	Secrétaire
Franck JOUANY	Secrétaire adjoint
Maurice THOMAS	Président honorifique

Membres :

Isabelle BARBEROT, Stéphane BRIGANTI, Anne GUILLOU, Thierry JACOPIN, Gilles KERBRAT, Marie-Edith KERBRAT, Gwénaél KERNEIS, Patrick LE MENN, Charlotte L'HOSTIS, Serge L'HOSTIS, Gérard PRIEUR, Claude RESPRIGET.



## Des idées et des mains

L'association « des idées et des mains » organise une expo-vente le dimanche 29 octobre de 10h30 à 17h30, à la salle Ti an Holl.

## Animation école

### **Nouveauté!**

L'association de parents d'élèves Animation École a ouvert sa page Facebook N'hésitez pas à venir la consulter, vous y trouverez beaucoup d'informations sur nos actions, nos réunions, etc.

**Vendredi 06 novembre** : Notre loto garni de superbes lots dont des bons d'achats, des paniers de bonbons, un VTT, etc.

Nous vous y attendons nombreux dans une ambiance joueuse et conviviale !

**Collecte de journaux** tous les derniers samedis de chaque mois de 10h30 à 12h00 au hangar communal. Les journaux sont collectés et récupérés par l'entreprise Cellaouate qui nous les rachète (1 tonne = 80 €). Ce papier est transformé dans l'usine CELLAOUATE en ouate de cellulose, un isolant écologique performant.

## Café jardin

L'association « café jardin » a tenu son assemblée générale le 23 octobre.

La présentation de la bibliothèque itinérante et le programme 2016 ont été les deux points forts de cette réunion.

Ce fut également l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, l'association affiche 120 adhérents répartis sur 35 communes.

Pour 2016, la cotisation reste à 5 € par an.

Le nouveau conseil d'administration et le nouveau bureau ont été élus :

Catherine Colombéron succède à Fanch Dantec au poste de Président.

Les autres élus sont : Christine Kerdoncuff (secrétaire), Jean-Petitbon (Trésorier), Irma Conq (trésorière adjointe), Marie-Pierre Hollécou, Laurence Fohanno, Adeline Poulmarch, Anne-Marie Gourmelin, Jean-Pierre Corre et Daniel Depretto.





## FLEUR DU MÉKONG

L'Association remercie les nombreux participants au repas et toutes les personnes ayant pris des plats à emporter.

Ce repas n'est possible que grâce aux bénévoles qui œuvrent à la préparation, la mise en place, au service, etc, sans oublier les excellentes pâtisseries !

Le bénéfice de cette manifestation est destiné à l'amélioration des conditions de vie de nos filleules, en aménageant, par exemple bibliothèques, blocs sanitaires ou autres, dans leurs lieux de rencontre suivant les propositions que nos correspondants dans le Delta du Mékong nous proposeront et que notre bureau validera.

Nous vous donnons rendez-vous le 13 Février 2016 pour notre prochaine manifestation, notre traditionnelle FOIRE AUX LIVRES.

MERCI A TOUS

Renseignement : Tél. 02 98 25 00 93 ou [fleurdumekong@wanadoo.fr](mailto:fleurdumekong@wanadoo.fr)



## BREIZH CANI'TUDE

Trois canicrosses de La Breizh Cani'Tude au Trophée FSLC dans le Jura. C'est dans la vallée Morbésienne que s'est déroulé le 19 et 20 Septembre le Trophée FSLC.

C'est à une altitude de 930 m et sous un ciel mitigé mais néanmoins ensoleillé que les premières vagues se sont élancées 10 par 10. Dès les premiers départs, le haut niveau des participants s'est fait ressentir mais nos Breizh canicrosses ne se sont pas démontés et ont fait de très belles prestations. Par contre les arrivées manquaient de souffle, dur dur les montagnes pour nos petits bretons ! Pour cette première course, Yann est arrivé 8<sup>e</sup> dans la catégorie Vétéran 1, 52<sup>e</sup> au classement général. Philippe est 27<sup>e</sup> chez les seniors, 48<sup>e</sup> au classement général et Antoine termine 10<sup>e</sup> chez les seniors et 19<sup>e</sup> au classement général.

C'est au petit matin, le lendemain que la deuxième course prend place. Nos trois hommes, après s'être acclimatés à l'atmosphère jurassienne, débutent leur course stratégiquement et améliorent leurs performances en gagnant de nombreuses places. Yann arrive 7<sup>e</sup> en vétéran 1 et 43<sup>e</sup> au classement général, Philippe 26<sup>e</sup> senior et 37<sup>e</sup> au classement général et enfin Antoine 6<sup>e</sup> chez les seniors et 11<sup>e</sup> au classement général.



Pour conclure sur ces deux jours, on peut dire que c'était un bon week-end sportif avec une très bonne entente entre les différents clubs bretons.

Félicitations à nos trois duos.

## Chez nos voisins

### CAISSE LOCALE GROUPAMA

La caisse locale Groupama Landerneau Bro Elorn propose aux seniors, une réunion sur le thème de la conduite automobile, le **vendredi 20 novembre**, de 14h30 à 17h00, salle du Valy Ledan à Saint-Divy.

Plusieurs thèmes seront abordés : révision du code de la route, nouveaux panneaux, nouvelles règles de circulation, santé, constat amiable.

Ouvert à tous. Gratuit.

### SOS AMITIÉ

SOS Amitié Brest recherche des écoutants bénévoles pour la prochaine session de formation des bénévoles écoutants qui commencera début 2016.

Si vous souhaitez vous associer à cette action permanente par l'écoute, adressez avec vos coordonnées, un courriel à :

[sos-amitie-brest@sfr.fr](mailto:sos-amitie-brest@sfr.fr) ou par courrier à : SOS Amitié Brest Bretagne Ouest BP 11218.29212 - Brest cedex1

Vous serez contacté très rapidement par téléphone. Merci de votre intérêt.

### ASAMBLES

**Vendredi 20 novembre à 14h30** : visite guidée de la Cactuseraie de Creisméas à Guipavas. Rendez-vous pour le covoiturage place de la poste à Daoulas, départ à 13h50 ou sur place à 14h25 (Lieu dit Creisméas, 29490 Guipavas), participation covoiturage 2 € tarif entrée prix de groupe (prévoir 2€ 50). Inscription, en précisant sur place ou covoiturage, avant le 15 novembre à [asambles.logonna@gmail.com](mailto:asambles.logonna@gmail.com) ou J.P. Verhaeghe.

**Jedi 26 Novembre à 18h30** : salle Kejadenn, conférence avec vidéo projection, l'aventure des bretonnismes, par Hervé Lossec. Entrée Gratuite.

Renseignements et inscriptions chez Jean-Pierre Verhaeghe, 2 route de L'anse du Roz, Logonna-Daoulas. Tel : 02 98 20 64 55

### ANIM'DAOULAS

Soirée cabaret, samedi 28 novembre à 20h00, salle Kerlévénez à Irvillac. Entrée 12 €.

Pas de réservation, tous les billets sont en vente au Hall Super U le :

Samedi 7 de 09h00h à 19h00  
Dimanche 8 de 09h00 à 12h00

Renseignements : 06 78 07 52 82

